



Un coup d'accélérateur pour la transition énergétique

Le 18 juin prochain, nous voterons sur la loi climat. Ces dernières semaines, personne n'aura manqué la déferlante de désinformation nourrie par l'UDC, le (seul) parti qui est à l'origine du référendum. Mais de quoi parle-t-on au juste ?

La Suisse subit de plein fouet les effets du dérèglement climatique : dessèchement des forêts, pluies torrentielles et raréfaction de l'eau n'en sont que les manifestations les plus visibles. Il n'est pas trop tard pour limiter les dégâts, mais il faut absolument réduire dès maintenant nos émissions de gaz à effet de serre.

Une réponse rapide et efficace pour agir au plus vite

En 2021, la population suisse a rejeté la loi sur le CO₂, retardant ainsi la mise en œuvre d'importantes mesures en faveur du climat. Il fallait donc impérativement remettre rapidement l'ouvrage sur le métier afin d'aboutir à un projet qui rassemble une majorité. Mission accomplie avec la loi climat, un texte concret et ciblé qui présente trois axes principaux :

1. La neutralité carbone, un engagement qui découle de l'Accord de Paris

En 2015, la Suisse a signé l'Accord de Paris sur le climat, s'engageant à réduire à zéro ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Avec la loi climat, la Suisse inscrit cet objectif dans sa législation et prend ainsi ses

responsabilités sur le plan international.

2. Un programme d'impulsion ambitieux pour remplacer les chauffages polluants

Le domaine du bâtiment génère près du quart des émissions de CO₂. Pour progresser efficacement, il faut donc accélérer le remplacement des vieilles installations au mazout, au gaz ou à l'électricité. La loi climat permettra de remplacer 100 000 chauffages polluants, ce qui représentera à terme une économie d'un million de tonnes de CO₂ par an.

L'ensemble de la population profitera de cet encouragement financier, les locataires également, puisque le passage du fossile au renouvelable, avec une pompe à chaleur ou un réseau thermique par exemple, contribuera à stabiliser voire à réduire les charges. Car on le sait : ce qui pousse les prix à la hausse, ce sont les fluctuations du prix des combustibles fossiles, pour lesquels la Suisse dépend entièrement de l'étranger.

3. Un soutien aux entreprises innovantes

L'économie profitera aussi de la loi climat, puisque les entreprises qui



Mathilde Crevoisier, conseillère aux États (JU)

investissent dans leur décarbonation avec des technologies nouvelles recevront aussi un encouragement financier.

Au total, 3,2 milliards de francs seront consacrés aux mesures de la loi climat : 200 millions par an pendant 10 ans pour le remplacement des chauffages, et 200 millions par an pendant 6 ans pour encourager l'innovation dans l'industrie.

Garantir notre sécurité énergétique et se défaire des lobbys du gaz et du pétrole

La guerre en Ukraine a mis en lumière la forte dépendance de la Suisse envers l'étranger pour son approvisionnement, et nous a fait prendre la mesure de ce que signifie « ne pas avoir la main sur sa destinée énergétique ». Encourager les énergies renouvelables, c'est encourager la production de l'énergie là où elle est consommée. Cela crée des emplois, dans le bâtiment et dans le développement technologique, qui profitent directement à l'économie locale. C'est d'ailleurs pour cela que la loi climat rencontre un vaste soutien, que ce soit des milieux politiques, économiques, associatifs ou encore de l'agriculture. Afin de relever le défi du siècle, nous voterons OUI le 18 juin à la loi climat.